

**Administration Communale  
de Hesperange**

Dossier suivi par :  
Martine Wagner/ Chantal Bernard  
Tél.: 36 08 08-2230/2231  
E-mail : [chequeservice@hesperange.lu](mailto:chequeservice@hesperange.lu)

Formulaire à renvoyer soit  
- par fax au no. 36 00 06,  
- par e-mail ([chequeservice@hesperange.lu](mailto:chequeservice@hesperange.lu))  
- par courrier à l'adresse suivante :  
Administration Communale de Hesperange  
**Chèque-service-accueil**  
**B.P. 10 L-5801 HESPERANGE**

**Objet : 1<sup>ère</sup> demande de contrat d'adhésion CSA**

**Données obligatoires :**

Nombre d'enfants vivant dans le ménage et pour lesquels vous touchez des allocations familiales : \_\_\_\_

*Le requérant autorise l'agent communal à consulter les données à caractère personnel (nom et prénoms des parents, numéros sécurité sociale, nombre d'enfants, salaires) nécessaires au traitement de la demande d'adhésion*

	Nom et prénom de l'enfant	No. matricule
1		
2		
3		
4		

Nom et prénom du représentant légal : \_\_\_\_\_

No. matricule : \_\_\_\_\_

No. Tél.: privé: \_\_\_\_\_

GSM: \_\_\_\_\_

Adresse de l'enfant: \_\_\_\_\_

**Renouvellement du contrat :**

Avec indication de revenu

Sans indication de revenu

**Pièces à joindre documentant la situation de revenu (voir au verso)**

Le bulletin de l'impôt sur le revenu le plus récent (**non valable pour ceux travaillant auprès des Communautés Européennes**)

Au cas où vous ne pouvez pas produire le bulletin de l'impôt, vous devez produire un certificat de revenu récent établi par l'Administration des contributions directes.

Au cas où vous n'êtes pas imposable par voie d'assiette, vous devez produire toute autre preuve établissant la situation de revenu de votre ménage tel que

- 3 trois dernières fiches de salaire du ménage (**en cas de congé parental, joindre les 3 dernières fiches de salaire du congé parental ainsi que le document renseignant de la fin de celui-ci**)
- certificat annuel le plus récent de salaire (employeur) ;
- certificat annuel le plus récent de pension (CNAP),
- certificat annuel le plus récent de chômage (ADEM),
- certificat de revenu le plus récent du Centre commun de la Sécurité sociale

Au cas où vous êtes dans l'impossibilité de fournir les pièces mentionnées, vous devez présenter d'autres pièces attestant vos revenus.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_